

PLAN D'ACTION

(2022 – 2023)

CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

DÉCEMBRE 2021

Mission du conseil de quartier

La Ville de Québec, dans son guide de participation – conseil de quartier (2018), souligne que « Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande de la population et qui représente les citoyens d'un quartier.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire, la sécurité publique et routière.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur des questions d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui sont soumises par une instance décisionnelle ;
- Tenir des consultations publiques ;
- Transmettre des avis aux instances décisionnelles sur toutes questions touchant le quartier qu'il juge pertinentes ;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier ».

Le plan d'action se présente en deux volets :

- **Les projets prioritaires du conseil de quartier pour 2022-2023 ;**
- **Les actions récurrentes du conseil de quartier en vertu de sa mission**

1. Les projets prioritaires du conseil de quartier

Orientation 1.1 : Améliorer la sécurité routière et la courtoisie au volant dans le quartier		
Objectifs	Projets/Description	Échéancier
Sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse et à la réduire davantage sur les rues résidentielles du quartier	<p>Réaliser le projet faisant partie de la stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec et portant sur la pose d'affiches « Ralentissez ! » à installer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les propriétés des citoyens • Les rues à proximité des écoles primaires et celles faisant partie des corridors scolaires • Les rues à proximité des résidences pour personnes âgées 	Mai-octobre 2022
Améliorer la sécurité routière aux abords des écoles du quartier	<p>Les aménagements prévus par la Ville de Québec sont, notamment des corridors scolaires et des trottoirs aux abords des écoles primaires et secondaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre la planification et les travaux faits par la Ville pour que les abords de toutes les écoles primaires et secondaires du quartier soient sécuritaires pour les enfants et les adolescents 	2020-2025

PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE 2022-2023

<p>S'assurer auprès de la Ville de la réalisation des recommandations inscrites dans les mémoires du conseil de quartier sur la stratégie de sécurité routière et la mobilité active (touchant à la sécurité routière)</p>	<p>Ces mémoires contiennent notamment les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de trottoirs pour compléter le réseau piétonnier, augmenter la mobilité active et la sécurité routière • Élargissement de trottoirs pour les personnes à mobilité réduite 	<p>2021-2023</p>
<p>Favoriser la réalisation d'aménagements et la mise en place d'infrastructures pour améliorer la sécurité routière pour les rues résidentielles jugées problématiques sur le plan de la circulation et de la vitesse des véhicules</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer à la Ville de mettre en place des projets d'aménagements qui visent l'amélioration de la sécurité routière tels des aménagements de « rues partagées » et de « rues ludiques » lors de la construction de projets résidentiels et sur certaines rues résidentielles qui présentent des problèmes de sécurité routière ou des aménagements comme des ilots ralentisseurs, des traverses surélevées. 	<p>En continu</p>
<p>Collaborer au projet d'Accès Transports viables sur la mobilité</p>	<p>La collaboration du conseil de quartier est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informér les citoyens du projet et de l'enquête sur le site Facebook du conseil de quartier ou tout autre endroit jugé stratégique • Collaborer et appuyer la réalisation des recommandations qui devraient suivre l'analyse d'Accès transports viables • Publiciser les résultats des analyses et des recommandations qui s'ensuivent 	<p>2021-2022</p>

Orientation 1.2 : Favoriser la revitalisation de la rue Racine		
Objectifs	Projets/Description	
Offrir la collaboration du conseil de quartier pour relancer le projet de revitalisation de la rue Racine auprès des commerçants et des citoyens préoccupés par la situation	<p>Le conseil de quartier pourrait notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la revitalisation de la rue Racine avec les commerçants et les citoyens préoccupés par la situation • Collaborer à la diffusion du projet sur les diverses plateformes et les médias • Favoriser et inciter des commerçants de proximité et de restauration à s'installer sur la rue Racine (exemple : microbrasserie) • Favoriser des projets pour rendre la rue Racine plus attrayante pour les piétons et les cyclistes 	En continu
Orientation 1.3 : Améliorer l'environnement social, culturel et récréatif du quartier		
Objectifs	Projets/Description	
Connaître le profil socio-économique de la population de Loretteville pour mieux évaluer notre environnement social et pour répondre aux besoins et préoccupations de la population du quartier	<p>Le conseil de quartier pourrait notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir et conserver des données sur le profil socio-économique de la population, ses comportements et habitudes par le biais d'études, d'enquêtes et de sondages effectués par les organismes ou les autorités municipales ou institutionnelles (exemple : l'enquête sur le transport d'Accès transports viables et celle de l'organisme La Pieuvre) 	En continu

<p>Discuter au conseil des critères à retenir pour améliorer ou préserver l'environnement social du quartier.</p>	<p>Appliquer les critères retenus lors de demandes d'opinion de la Ville qui concernent particulièrement des modifications au Règlement de zonage, la construction et la rénovation de bâtiments et de logements. Ces critères pourraient notamment être les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des types de logements, mixité sociale et accessibilité universelle afin de répondre aux besoins des familles, des personnes seules et des personnes en perte d'autonomie ou défavorisées (20 % de logements sociaux et de logements familiaux) • Hauteur des bâtiments • Respect du cadre bâti et patrimonial • Aménagement favorisant la sécurité routière 	<p>Juin 2022</p>
<p>Améliorer ou rénover l'offre de parcs, jeux et piscines du quartier</p>	<p>En priorité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander à la Ville d'aménager plus de haltes (bancs, tables) le long du sentier linéaire de la rivière Saint-Charles • Éliminer les « parafeuilles » du sentier et les remplacer par un autre aménagement qui assurera son accès à tous 	<p>2021-2025</p>

Orientation 1.4 : Assurer le bon fonctionnement et la pérennité du conseil de quartier

Objectifs	Projets/Description	
<p>Recruter des administrateurs et administratrices et assurer la pérennité du conseil de quartier.</p> <p>En vue de recruter de nouveaux administrateurs, une publicité sera placée dans le journal l'Actuel du 19 janvier 2022</p>	<p>La présence des conseils de quartier est primordiale pour assurer le lien entre les citoyens et la Ville, ainsi que pour la démocratie municipale.</p> <p>À titre d'exemple, le conseil de quartier pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le conseil de quartier et ses activités via la page Facebook du conseil de quartier, de Parlons Loretteville, de la conseillère municipale du district, les journaux locaux et tout autre endroit jugé stratégique • Publier les projets du conseil de quartier, ainsi que les résolutions et les recommandations faites à la Ville dans les journaux locaux • Inviter des journalistes à nos assemblées lors de la réalisation de projets jugés importants • Participer aux activités organisées dans le quartier par la Ville et les organisations communautaires 	<p>En continu</p>
<p>Centraliser tous les documents du conseil de quartier afin de faciliter leur accès et préserver l'historique des travaux du conseil</p>	<p>Les membres du conseil de quartier sont des bénévoles et la garde des documents dans un seul lieu n'est pas toujours assurée par la même personne. Les documents sont multiples, tels que les procès-verbaux, ordres du jour, résolutions, mémoires, etc. Le conseil de quartier pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regrouper tous les documents (mémoires, résolutions, rapports annuels, etc.) sur un support informatique accessible aux membres du conseil de quartier 	<p>En continu</p>

2. Actions récurrentes en vertu de la mission du conseil de quartier

2.1 Agir comme intermédiaire entre les citoyens, les organismes du milieu et la Ville de Québec		
Objectifs	Actions/Description	
<p>Suivre les demandes des citoyens du quartier et entretenir le lien avec les citoyens demandeurs et la Ville pour vérifier les travaux effectués faisant suite aux demandes</p>	<p>Des demandes de citoyens proviennent au conseil de quartier via le courriel du conseil de quartier ou lors d'assemblées du conseil de quartier. Elles concernent des plaintes, des demandes d'information et des préoccupations en matière d'aménagements, d'infrastructures et de règlement de zonage</p>	En continu
<p>Appuyer et collaborer aux projets et aux activités des organismes communautaires du quartier ou ayant des projets dans le quartier</p>	<p>La collaboration du conseil de quartier consisterait notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les citoyens des projets initiés par les organismes • Publiciser les projets dans notre page Facebook • Transmettre des lettres d'appui aux projets et activités • Participer aux activités et aux rencontres organisées par les organismes communautaires • Transmettre des résolutions à la Ville pour appuyer les organismes <p>Actuellement, les projets auxquels le conseil de quartier collabore sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet de l'organisme Agiro • Le projet de Accès Transports viables 	En continu

2.2 Favoriser un partenariat avec la Ville de Québec

<p>Faire part de la position, des préoccupations et des recommandations du conseil de quartier sur les grands enjeux de la Ville de Québec</p>	<p>La Ville invite régulièrement les conseils de quartier à lui faire part de leur vision sur des grands enjeux promus par la Ville, tels ceux de la sécurité routière, la mobilité active et la participation publique. D'autres demandes en ce sens pourraient être faites ultérieurement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des mémoires sur la vision et les préoccupations du conseil de quartier et y inscrire des recommandations • Suivre la réalisation des recommandations énoncées dans les mémoires du conseil de quartier 	<p>En continu</p>
<p>S'assurer auprès de la Ville de la réalisation des recommandations énoncées dans le mémoire du conseil de quartier sur la mobilité active</p>	<p>Ce mémoire contient notamment les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite • Amélioration de l'intermodalité dans le quartier (exemple : mise en place de supports à vélo sur les autobus et sur le futur Parc-O-bus) 	<p>En continu</p>
<p>Suivre le Plan d'investissement quinquennal d'infrastructures (PIQ) de sports et loisirs 2021-2025 de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre le PIQ afin que les projets se réalisent et que les budgets soient équilibrés entre les districts. Certains travaux sont en cours ou devraient l'être tels que ceux du parc de l'Orme, du parc Saint-Raphaël et la piscine de Château d'Eau. 	<p>En continu</p>

PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE 2022-2023

<p>Répondre et assurer un suivi aux demandes d'opinion afin qu'elles soient prises en compte par la Ville</p>	<p>Des demandes d'opinion concernant surtout des modifications au Règlement de zonage du quartier et la construction de bâtiments, tel que le projet de construction de logements sur la rue Louis IX</p>	<p>En continu</p>
<p>Améliorer la sécurité et la courtoisie sur la piste cyclable du Corridor des chemineaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la réalisation de la résolution du conseil de quartier « Pour un meilleur partage de la piste cyclable le Corridor des chemineaux » transmis à la Ville le 3 avril 2021. La résolution demandait à la Ville de sensibiliser les cyclistes à adopter des comportements sécuritaires et courtois envers les autres cyclistes. La Ville nous a indiqué qu'elle devrait réaliser notre demande à l'été 2022 	<p>Printemps-été 2022</p>
<p>Suivre de près les résolutions du conseil de quartier transmises à la Ville de Québec</p>	<p>Des résolutions sont faites par le conseil de quartier concernant diverses questions liées au quartier ou lors d'une préoccupation exprimée par un citoyen (exemples : des affiches de sensibilisation à la courtoisie à vélo sur le Corridor des Chemineaux, sécurité sur la rue Frédéric-Légaré)</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'une réponse de la Ville à la suite d'une résolution transmise par le conseil de quartier 	<p>En continu</p>
<p>S'informer des diverses actions et projets entrepris par la Ville dans le quartier</p>	<p>Le conseil de quartier pourrait notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une communication constante avec la ou le conseiller municipal du district • Assurer une présence aux assemblées du conseil d'arrondissement de la Haute-St-Charles 	<p>En continu</p>